

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE POUR LE PROJET DE CREATION DE PISTES CYCLABLES A LA RUE DE LA JARRY ET A LA RUE DES MEUNIERS AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS "PLAN VELO REGIONAL" DÉCISION N° DM-24-100 EN DATE DU 29 MARS 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les dépenses objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif « plan vélo régional »;

CONSIDÉRANT que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du « Plan Vélo & Mobilités Douces 2022-2028 » de la ville;

DÉCIDE

DE SOLLICITER auprès de la région d'Ile-de-France une subvention au titre du dispositif d'aide « plan vélo régional » d'un montant de 400 000 € soit 11% du montant hors taxes des dépenses retenues pour cette opération ;

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240329-Imc1H11823H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024

Date de Publication: 29/03/2024